

COMITE DE SUIVI DES FONDS EUROPEENS EN GUADELOUPE

30 novembre 2016, région Guadeloupe Hémicycle

REUNION PLENIERE

COMITE DE SUIVI DES FONDS EUROPEENS EN GUADELOUPE

30 novembre 2016

LA CLOTURE DES PROGRAMMES 2007-2013

PO FEDER 2007-2013

Comité de suivi du 30 novembre 2016

1. La structure du PO FEDER 2007-2013

3 priorités :

- Renforcer la compétitivité de l'économie guadeloupéenne
- Préserver l'environnement ainsi que les richesses du patrimoine de la Guadeloupe
- Renforcer la cohésion sociale et territoriale, par une meilleure politique des transports collectifs, la rénovation urbaine et l'amélioration de l'offre éducative.

1. La structure du PO FEDER 2007-2013

- n Une dotation d'un montant FEDER de **542 M€**

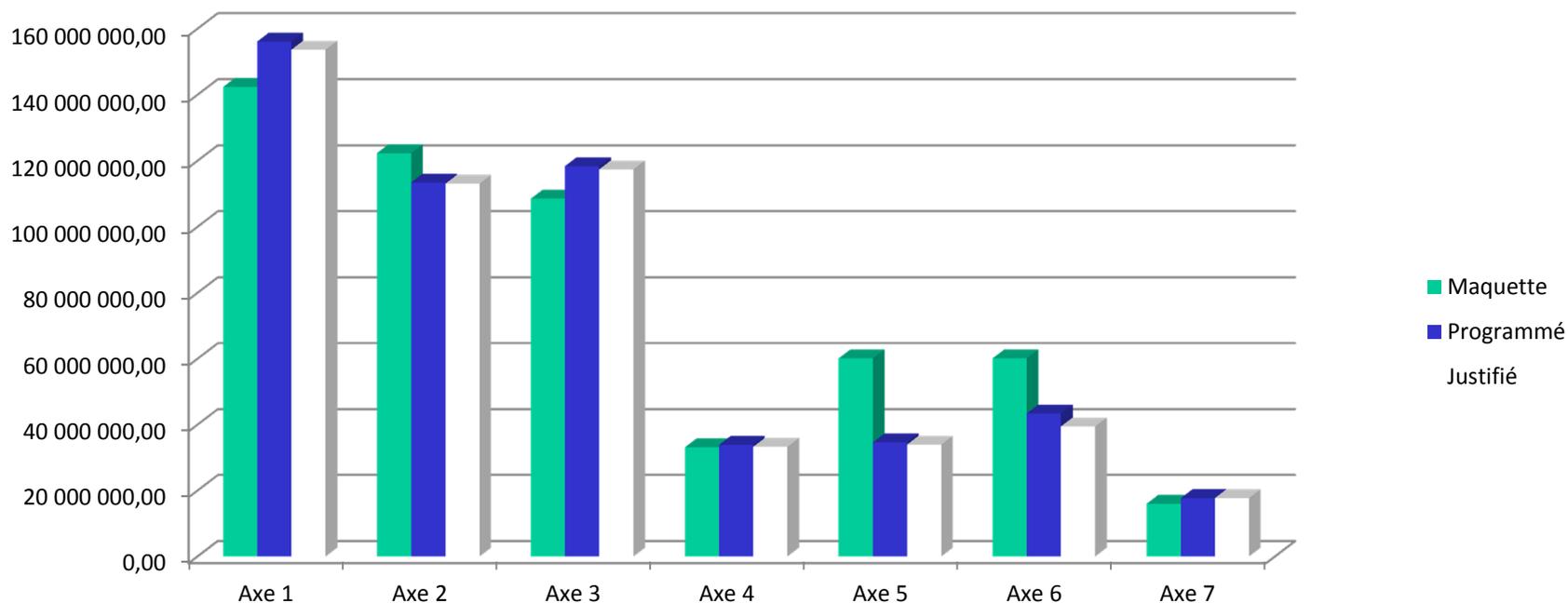
- n Une programmation articulée autour de 6 thématiques :
 - La compétitivité, l'attractivité et le développement économique de la Guadeloupe - Axe 1
 - L'environnement - Axe 2
 - La cohésion sociale - Axe 3
 - Le soutien au développement des îles du Nord - Axe 4
 - La compensation des surcoûts – Axes 5 et 6
 - L'assistance technique au pilotage et à la gestion du PO – Axe 7

2. Le bilan du PO FEDER

Une consommation à la clôture de **533 M€** soit environ **98% de la maquette**.

L'écart par rapport à la maquette s'explique essentiellement par :

- la sous-consommation de l'axe 5 (allocation RUP-fonctionnement) ;
- le report sur la programmation 2014-2020 du grand projet de plateforme multi-filière de traitement des déchets ménagers et assimilés (axe 2).



2. Le bilan du PO FEDER 2007-2013

- 74 M€ consacrés à l'eau et à l'assainissement (évitement du contentieux ERU par la construction de STEP, investissements réseau eau potable). Un indicateur : la population supplémentaire concernée par un dispositif de traitement des eaux usées est de 22 000 personnes (cible = 45 000 personnes) ;
- 66 M€ au bénéfice du tourisme (rénovation et montée en gamme, diversification de l'offre, valorisation des espaces, promotion). Un indicateur : la capacité d'accueil créée a atteint 2116 unités (cible = 1200) ;
- 65 M€ en faveur de la formation et de l'éducation. 11 collèges et lycées cofinancés et le financement de la mise aux normes parasismiques à hauteur de 12 M€. Un indicateur : 8% des établissements mis aux normes (cible = 10%);
- 47 M€ consacrés aux opérations liées à la rénovation urbaine (Pointe-à-Pitre, Abymes, Basse-Terre et Capesterre-Belle-Eau) ;

2. Le bilan du PO FEDER 2007-2013

- 27 M€ en faveur de la gestion des déchets (mise en conformité des décharges, collecte sélective, valorisation des déchets collectés) ; un indicateur : part de la population couverte par la collecte sélective : de 2% à 74 % entre 2007 et 2013 ;
- 20 M€ pour le lancement du projet du grand port maritime ;
- 13 M€ en faveur du développement du transport collectif terrestre. Un indicateur : la population supplémentaire desservie par un réseau de transport inter urbain atteint 310 000 personnes (cible = 210 000) ;
- 11 M€ pour l'aéroport Pôle Caraïbes.

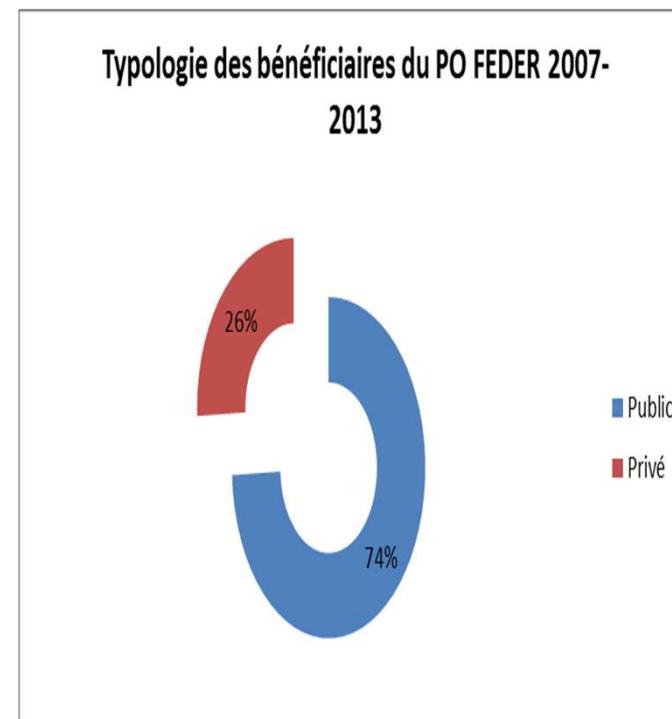
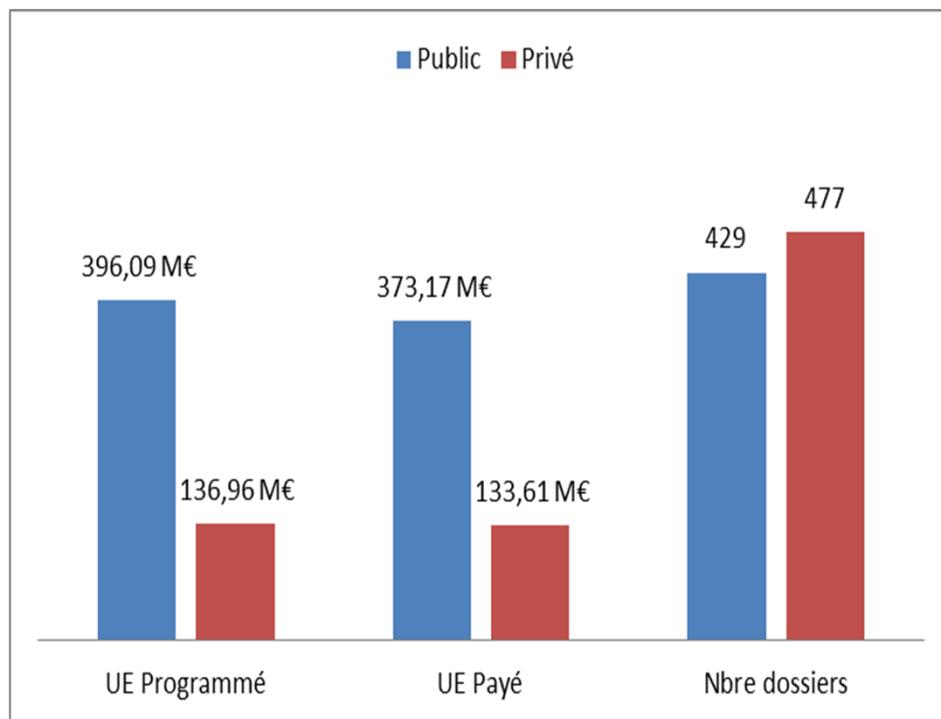
2. Le bilan du PO FEDER 2007-2013

1/4 des aides ont visé à améliorer la compétitivité (aide aux entreprises, recherche, énergie) :

- 25 M€ de FEDER pour le développement de la recherche en Guadeloupe. 142 projets de recherche soutenus dans l'université ou instituts de recherche (cible de 10) ;
- 17 M€ de FEDER dans le domaine des TIC. 56 projets de développement des usages et services basés sur les TIC (cible de 40) ;
- 12 M€ de FEDER en faveur de la gestion des énergies et de la protection de la biodiversité. 53 projets de protection et de gestion d'espèces rares ou menacées (cible 10).

2. Le bilan du PO FEDER 2007-2013

Des crédits FEDER plutôt mis en œuvre par les acteurs publics



3. Quelques réalisations



Hôtel Toubana



STEP de Goyave



Aérogare régionale



Grand port maritime



Sté SAS Pack Invest



AGROECOTROP



MACTe



Cité scolaire Gd Case

PO FSE 2007-2013

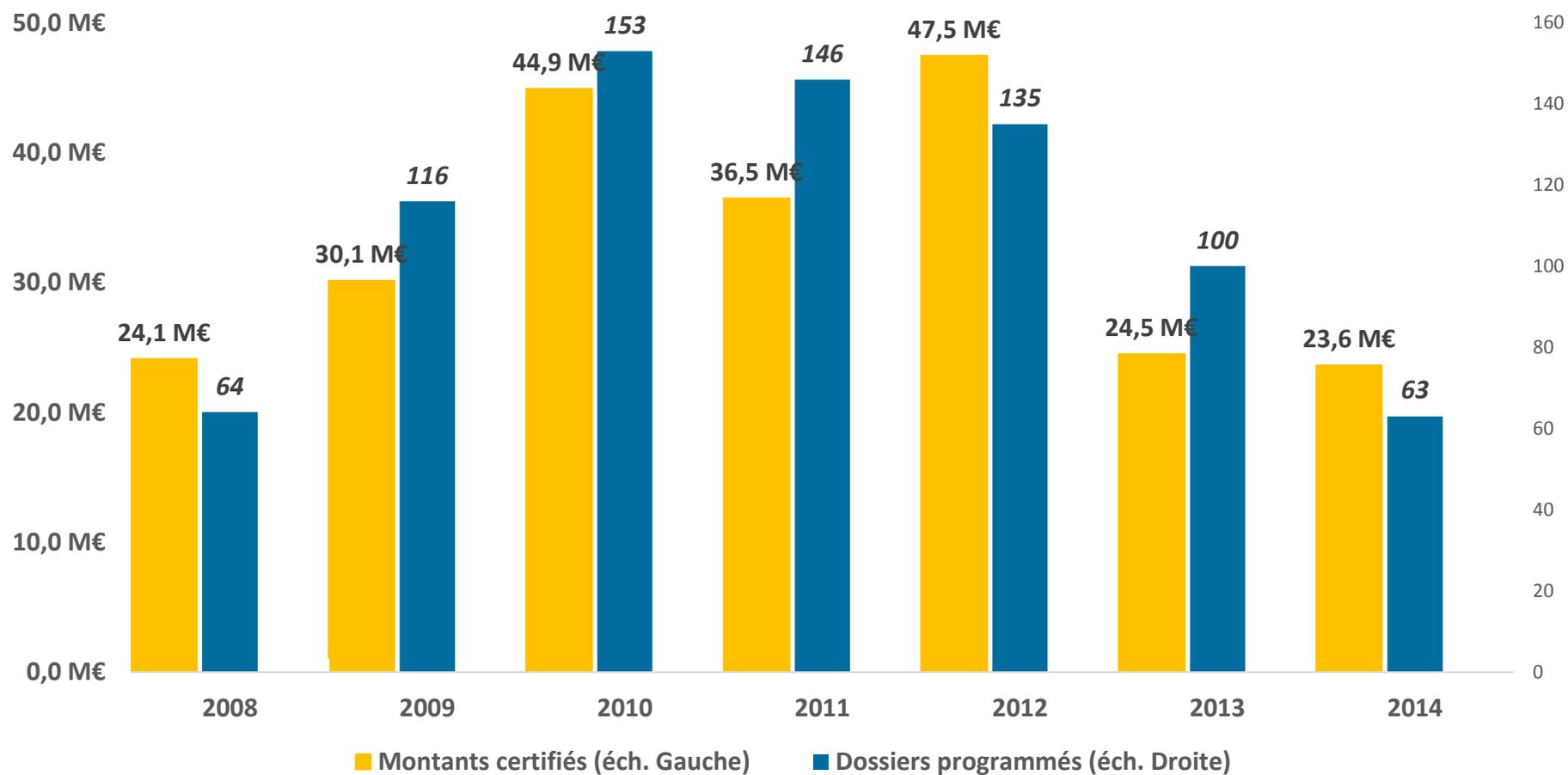
Comité de suivi du 30 novembre 2016

TABLEAU FINANCIER PAR AXE

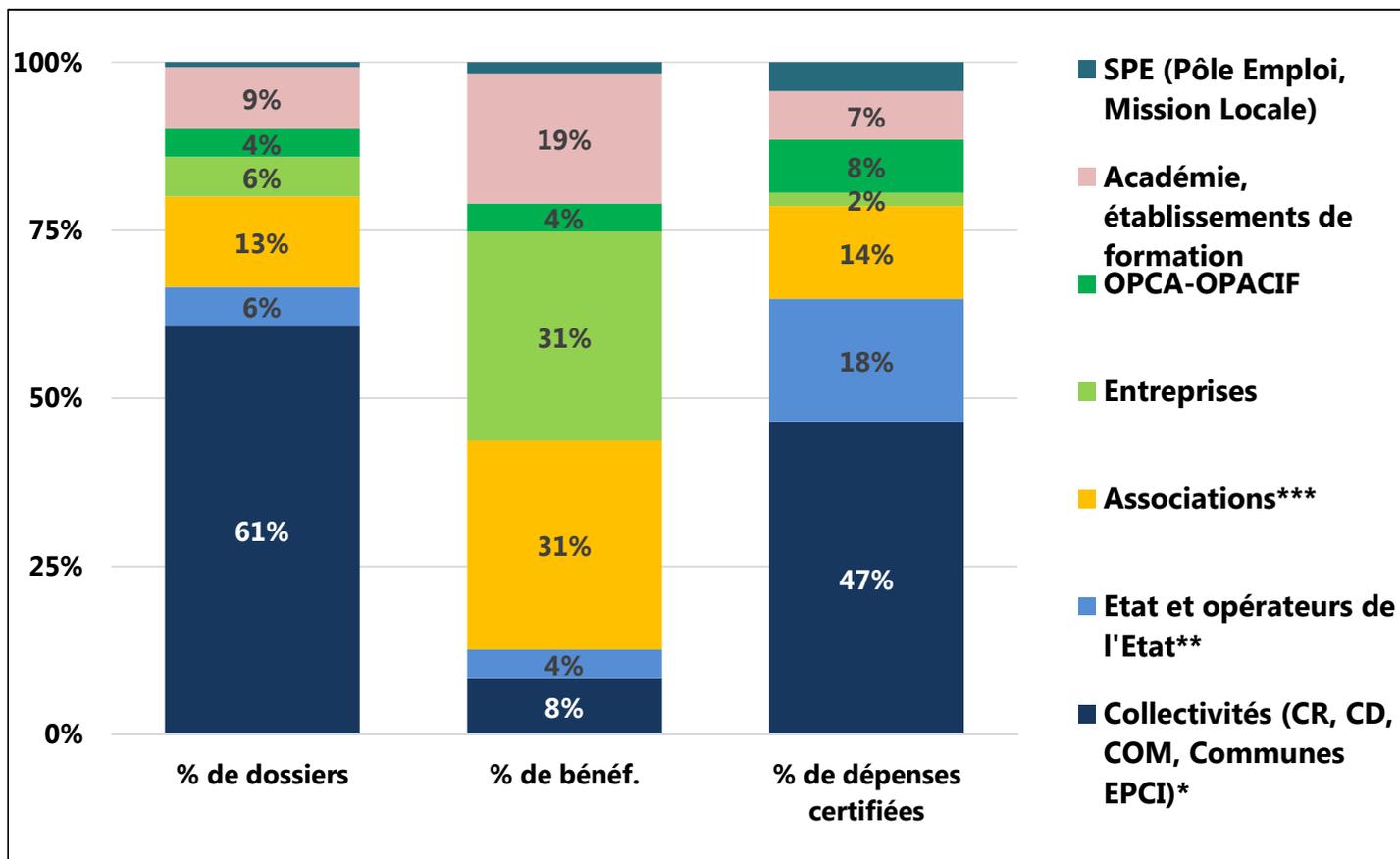
AXES	MONTANT FSE MAQUETTE	MONTANT PART FSE DEPENSES Certifiées	Taux dépenses certifiées Sur montant maquette(%)
AXE 1: Accès à l'emploi	14 M€	14M€ *	100%
AXE 2 : Valorisat des RH	93,730M€	88,3M€	94 %
AXE 3 : Inclusion sociale	60,769M€	60,77M€*	100%
AXE 4 : Accès à l'emploi, Val. RH et Inclusion à St-Martin	11,500M€	10,059M€	87,4%
AXE5 : Assist. Technique	5,176M€	4,576M€	88 %
TOTAL	185,176M€	177,75M€	96 %

• * Ecrêté au montant de la maquette

Un rythme annuel moyen de programmation de 118 dossiers et de 26 M€ de FSE et
Une vitesse de plein régime atteinte entre 2010 et 2012

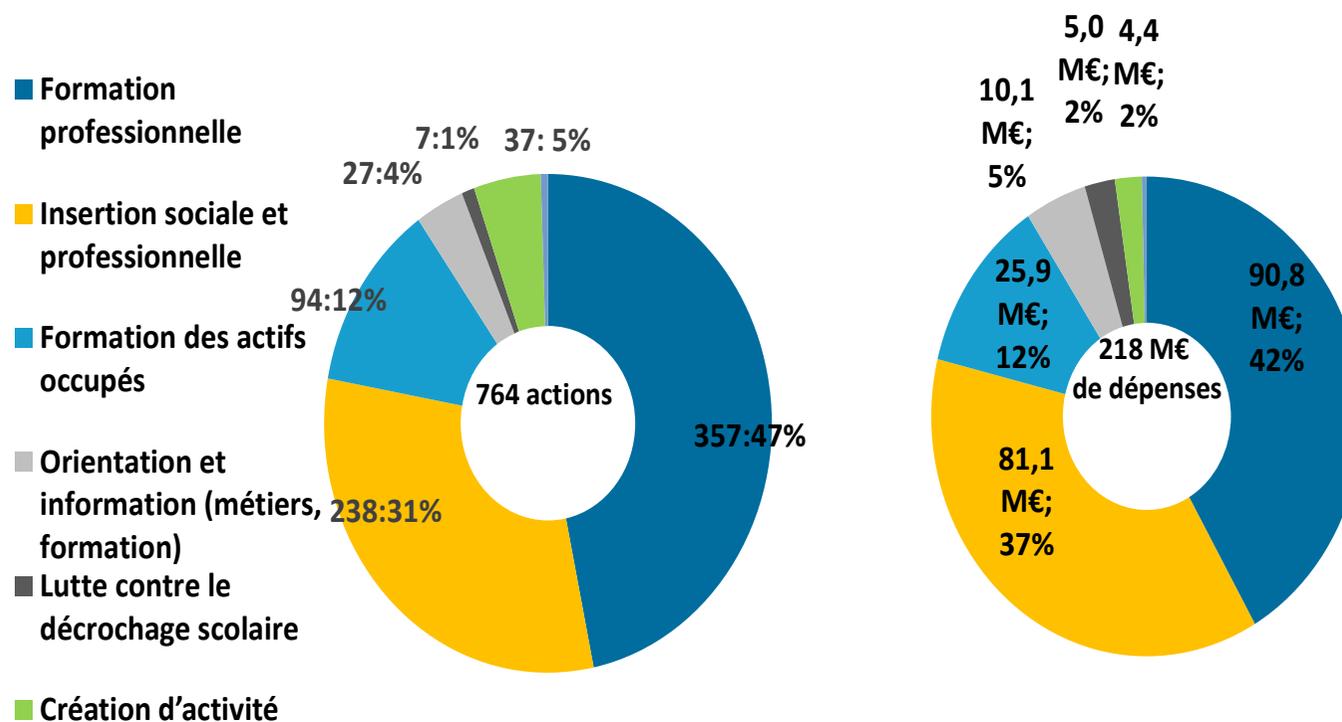


d'investissements des actions cofinancées par le FSE selon le type de bénéficiaires (en %)

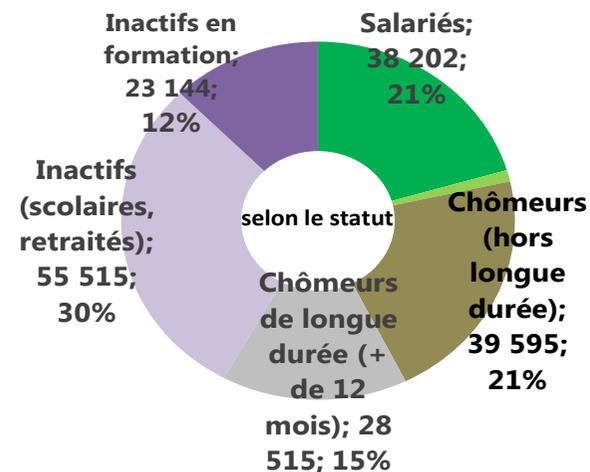
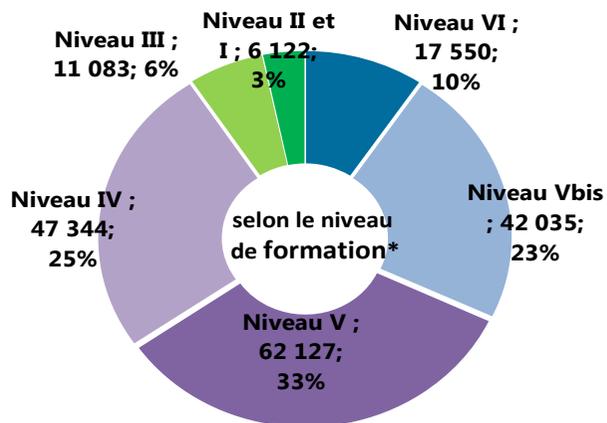
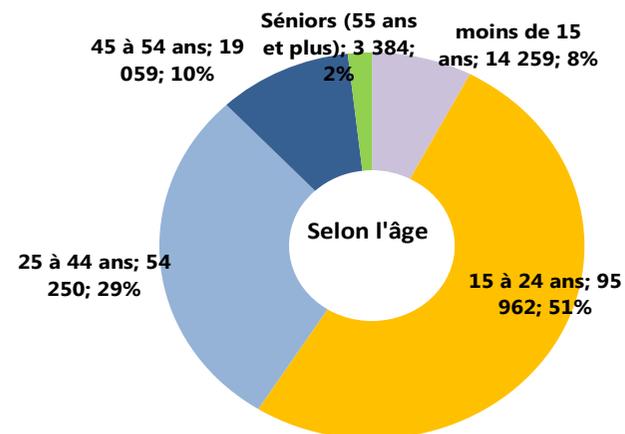
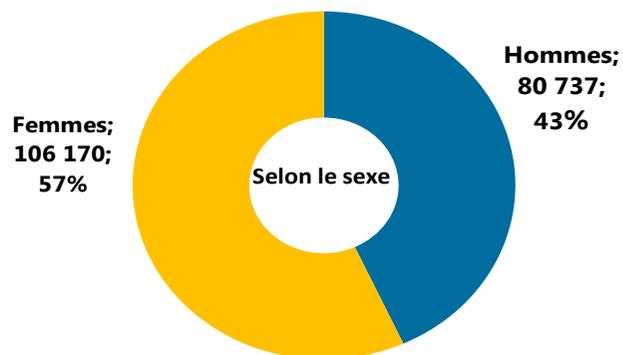


Un montant moyen d'investissements de 286 K€ par action et 1,9 M€ par bénéficiaire, montants moyens qui masquent une forte dispersion

Répartition des dépenses certifiées (hors AT) et du nombre d'actions cofinancées par le FSE par thème d'intervention (en M€ ou en unités)



Répartition des participants selon leurs principales caractéristiques : sexe, âge, niveau de formation, statut



CONCLUSION

CE QU'IL FAUT RETENIR:

Montant crédits FSE au départ: **185,2M€**

A l'arrivée et avant validation par la CICC:

au moins **177,7M€ soit 96 % de dépenses réalisées**

Nombre de projets financés: **777 projets**

187 000 participants dont 57% de femmes en ont bénéficié à travers 117 organismes opérateurs

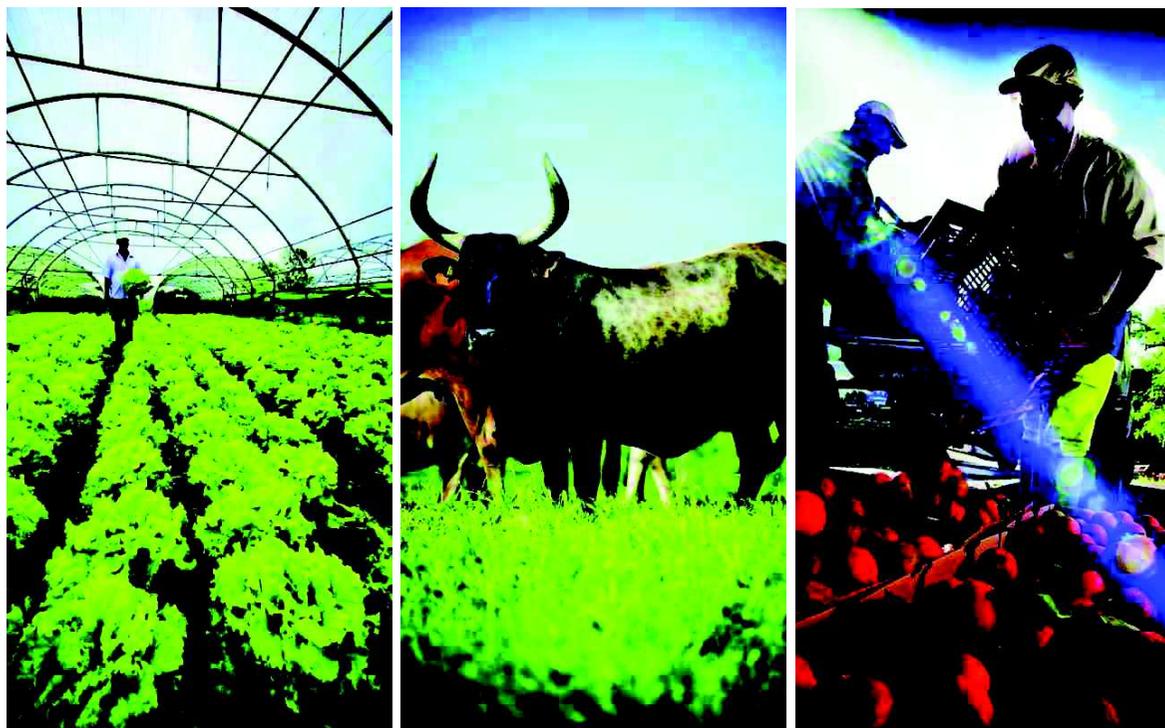
PDRG 2007-2013



Comité de suivi du 30 novembre 2016

FEADER

Bilan global de la programmation 2007-2013



Bilan global au 31 décembre 2015

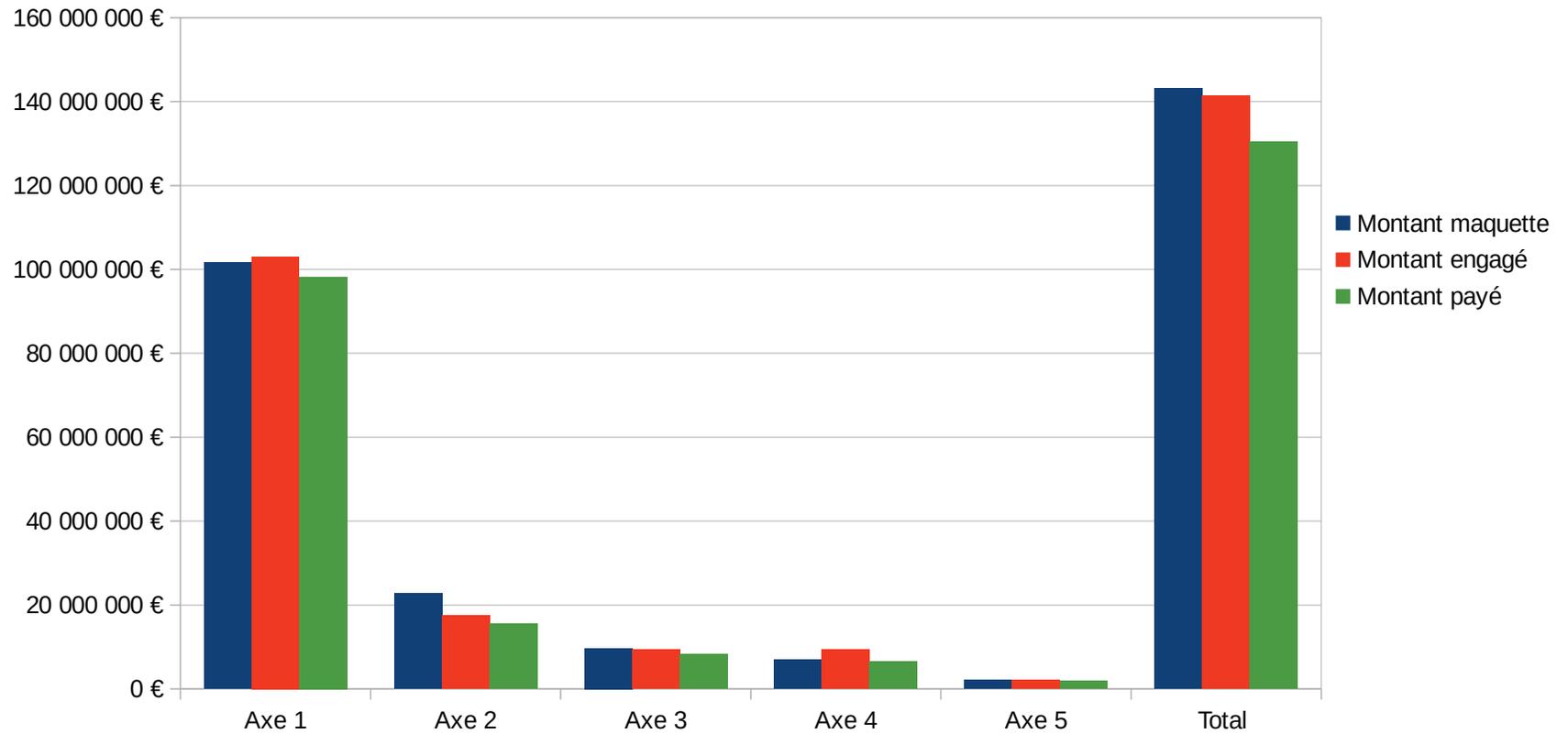
(programmation / engagement / paiement FEADER)

Source Val'OSIRIS

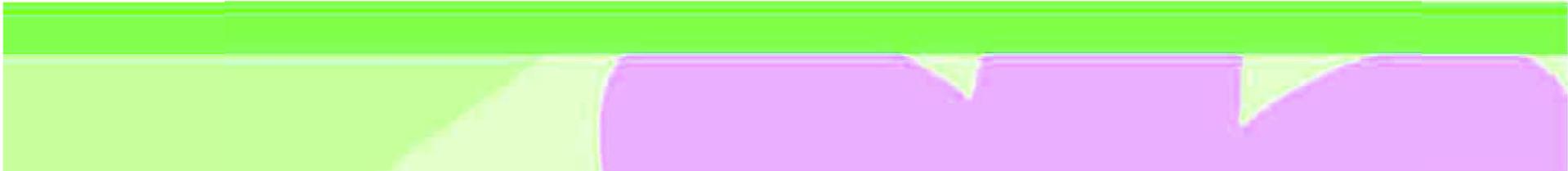
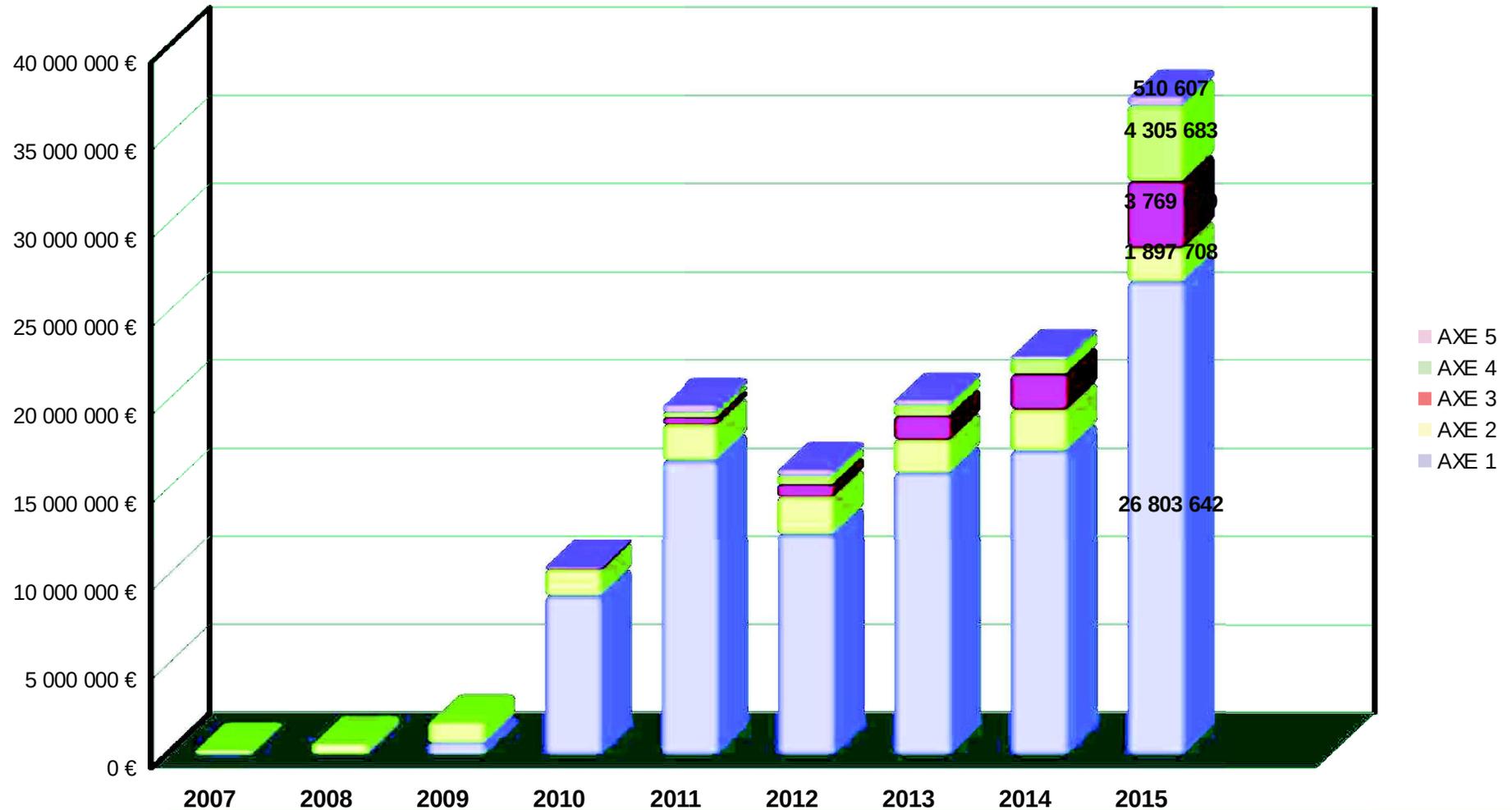
	Maquette V5 (€)	Engagé (€)	Maquette/engagé %	Payé (€)	Payé/maquette %	Payé/engagé %
Axe 1	101 582 268	103 063 501	101	98 236 025	97	95
Axe 2	22 800 732	17 454 333	77	15 465 460	68	89
Axe 3	9 737 400	9 426 911	97	8 258 660	85	88
Axe 4	7 000 000	9 451 701	135	6 570 128	94	70
Axe 5	2 027 600	2 045 159	101	1 920 907	95	94
Total	143 148 000	141 441 605	99	130 451 180	91	92

PDRG - Etat d'avancement financier

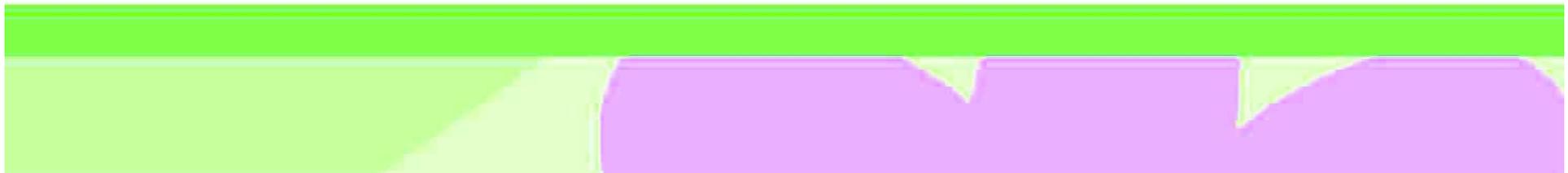
Situation au 31 décembre 2015



PAIEMENT FEADER PAR AXE ET PAR ANNÉE (€)



Je vous remercie pour votre attention



PO FEP 2007-2013

Comité de suivi du 30 novembre 2016



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



EVALUATION DE LA COMMUNICATION PERIODE 2007-2013

Comité de suivi du 30 novembre 2016



OBJECTIFS ET MÉTHODE DE L'ÉVALUATION

LES RÉSULTATS CLÉS

NOS PRÉCONISATIONS

CONTEXTE ET FINALITÉ

- Une période de programmation marquée par des exigences renforcées de l'UE en matière de communication
 - Un constat : « *les citoyens de l'UE ne sont pas suffisamment conscients du rôle joué par la Communauté dans le financement des programmes* »
 - Des obligations nouvelles : formalisation d'un plan de communication validée par la CE, désignation de responsables, mise en place d'un certain nombre d'actions obligatoires...
- Deux principaux objectifs :
 - Renforcer la notoriété des fonds UE (niveau d'information et de sensibilisation de l'opinion publique sur l'apport de l'UE dans les opérations financées)
 - Renforcer la transparence (information sur les procédures et les règles de fonctionnement des programmes en direction notamment des bénéficiaires des fonds)
- Dans le RFE: un chapitre dédié
- Un contexte où le plan de communication 2014-2020 est déjà élaboré et démarré, mais le souhait de valoriser les enseignements 2007-2013 pour la nouvelle génération de programmes

DÉROULEMENT DE LA MISSION





OBJECTIFS ET MÉTHODE

LES RÉSULTATS CLÉS

NOS PRÉCONISATIONS

LES POINTS FORTS DE LA COMMUNICATION

- Des actions de communication...
 - Nombreuses (63% des actions prévues entièrement réalisées)
 - A travers les médias privilégiés à la Guadeloupe (TV, radio)
 - Certaines particulièrement originales par leur souci de proximité (permettent de rapprocher l'UE du citoyen, de casser l'image institutionnelle, froide et lointaine de l'UE)
 - A plusieurs reprises, mises efficacement au service de la programmation
- Des résultats positifs en termes de notoriété ... :
 - La connaissance générale des fonds UE est très > à la moyenne nationale chez les bénéficiaires comme chez le grand public
 - Grand public : une forte progression de la notoriété du FEADER (+6pts) et du FEDER (+4pts); un intérêt marqué pour les questions UE
 - Bénéficiaires : une excellente image de l'UE
- ... comme de transparence:
 - Bénéficiaires: le « sentiment d'être bien informé » est > moy. nat. et en progression depuis 2011
 - Grand public : la connaissance des conditions de la mise en œuvre des fonds UE est > moy. nat. et DOM

LES LIMITES OBSERVÉES

- Des actions « plus conventionnelles » en fin de programmation
 - Certaines actions originales ont fait débat et n'ont pas été reconduites
- Des moyens humains perçus comme sous-dimensionnés, notamment pour le suivi des actions de communication
 - Beaucoup d'actions n'ont pas été recensées
 - Très peu de données permettent de mesurer l'effectivité / l'efficacité des actions menées (cf. actions qui ont fait débat)
- Des difficultés à inclure la communication dans la vie des programmes
 - La communication reste perçue comme un sujet dont on se préoccupe quand tout le reste est fait
- Des résultats moins favorables en termes de notoriété et transparence sont à prendre en compte :
 - la faible notoriété du FEP
 - une notoriété des projets cofinancés < moy. DOM (4pts)
 - chez les bénéficiaires, des attentes toujours très importantes en termes d'information détaillée
 - un taux de refus des dossiers de demande de subvention > moy. nat
 - Un sentiment d'appartenance à l'UE du GP < moy. nat. et < moy. DOM



OBJECTIFS ET MÉTHODE

LES RÉSULTATS CLÉS

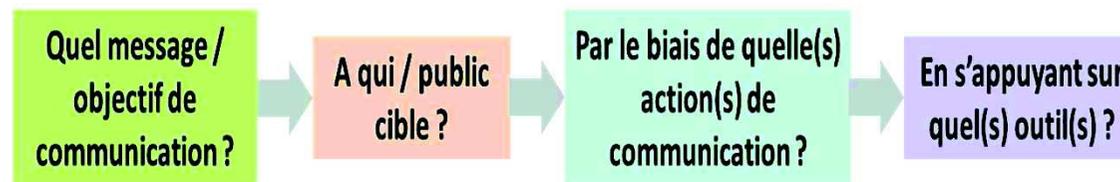
NOS PRÉCONISATIONS

LA STRATÉGIE

- En début de programmation et tout au long de celle-ci, préciser les besoins des différentes cibles en termes d'information
 - Pour chaque type de cible, préciser les principales actions et outils de communication destinés à les atteindre
 - Programmer des enquêtes de remontée de besoins: en direction des intermédiaires (partenaires, élus, administratifs et institutionnels, et autres relais), des médias, du futur « réseau Europe »
- Préciser davantage les différents types de cibles visées par les actions de communication sur les PO
 - Grand public : cibler notamment les scolaires
 - Bénéficiaires potentiels : préciser les sous-catégories
 - Les gestionnaires de programme → valoriser la dimension « communication interne » du travail de la chargée de mission communication

LE PLAN D' ACTIONS

- Construire le plan d'actions en s'interrogeant : quel message / pour quel public / avec quels outils ?



- Inclure dans ce plan d'actions global :
 - les outils en direction des bénéficiaires : guide des procédures, kit de publicité
 - les visites de projet (de manière explicite)
 - des actions originales (événements) du type de celles qui ont connu un réel succès sur la période 2007-2013
 - De nouvelles actions de type : prix « projets exemplaires 2007-2013 », mallette pédagogique...
- Un enjeu clé pour les actions grand public : une plus grande conscience du rôle joué par l'Europe et les fonds UE dans la vie quotidienne des Guadeloupéens

LES MOYENS ET LA GOUVERNANCE

- Maintenir au moins les moyens humains mobilisés sur la période 2007-2013 (1,5 ETP)
 - ⊙ Désigner, en appui de la responsable communication, des référents communication chez les partenaires (rôle entériné par la hiérarchie, temps dégagé)
 - ⊙ S'appuyer autant que nécessaire sur des prestataires externes (accord cadre?)
- Conserver tout au long de la période 2014-2020 un lien avec les instances de programmation (comité de suivi)
 - ⊙ La communication doit être au service de la dynamique des programmes
- Veiller à un équilibre territorial dans la mise en œuvre des actions de communication (ensemble de l'archipel)
 - ⊙ Adapter la communication au contexte de Saint-Martin (bilinguisme, habitudes de consommation médiatique locales...)

L'ÉVALUATION ET LE SUIVI

- Préciser le dispositif d'évaluation et le mettre en œuvre, si nécessaire avec l'appui des responsables évaluation
 - Définir des objectifs (valeurs cibles) pour chaque action du plan d'actions et pour la stratégie globale
 - En fonction de ces objectifs, préciser les indicateurs
 - Prévoir des modalités de renseignement des indicateurs
- Prévoir des campagnes post-test pour mesurer l'efficacité de certaines actions
 - Evaluer en particulier l'impact des actions « originales » (aide à la décision)

COMITE DE SUIVI DES FONDS EUROPEENS EN GUADELOUPE

28 novembre 2016

LES PROGRAMMES 2014-2020



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



PO FEDER FSE REGION

Comité de suivi du 30 novembre 2016



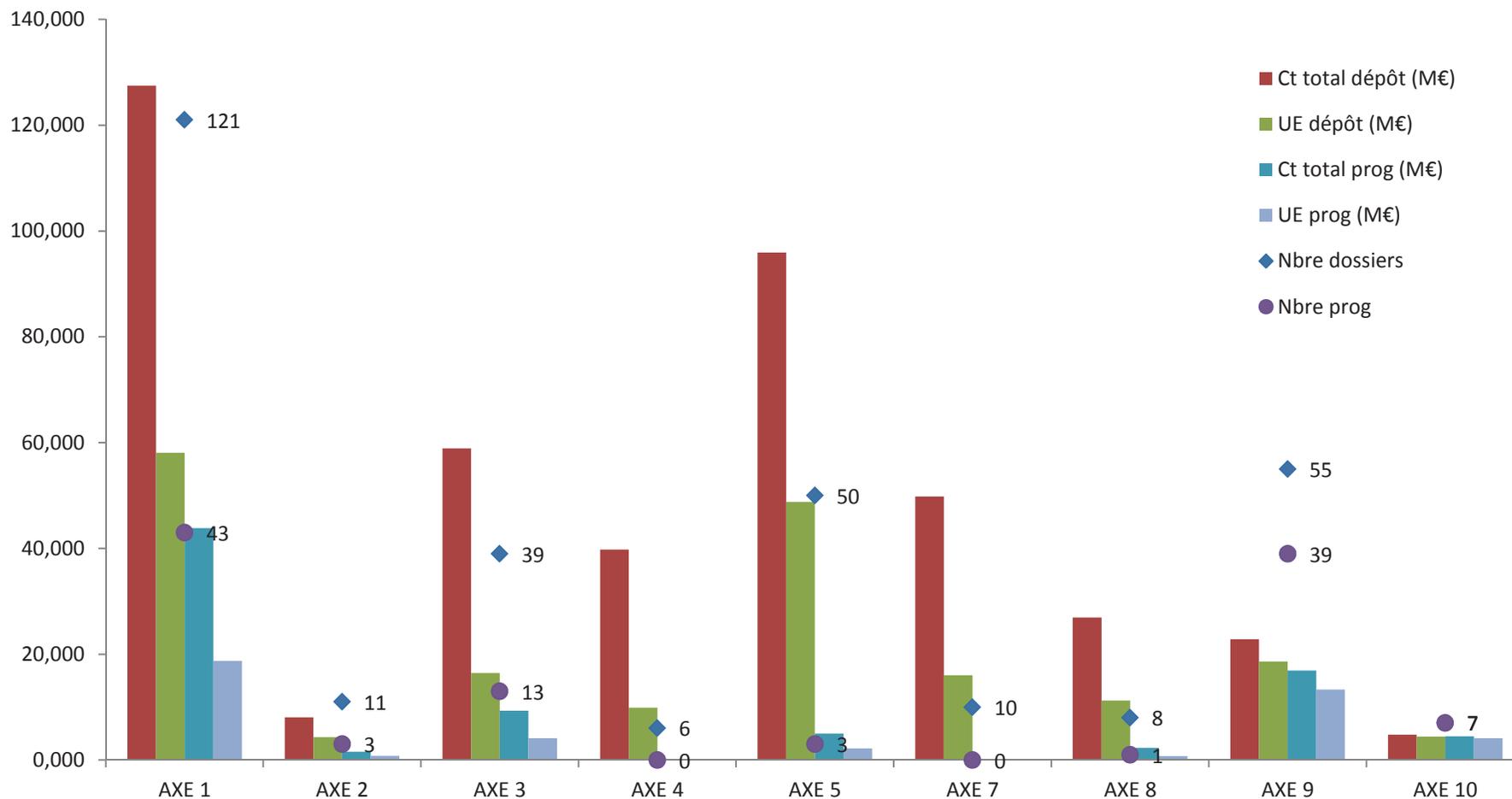
Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



ETAT D'AVANCEMENT ET PERSPECTIVES



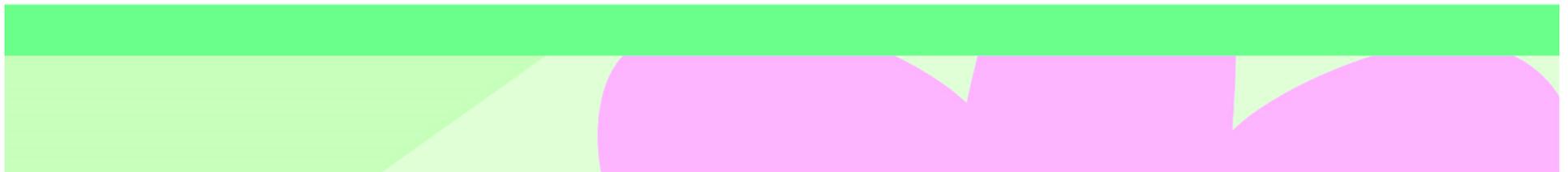
CARTOGRAPHIES DES DOSSIERS FEDER-FSE DEPOSES ET PROGRAMMES



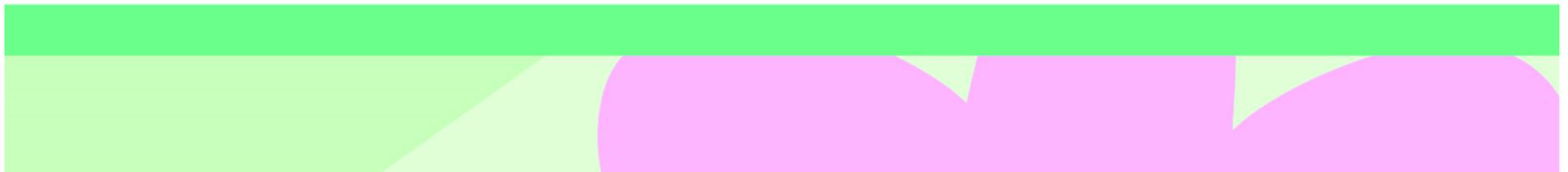
Perspectives de programmation FEDER

- Principales thématiques
 - Tourisme # 24 M€
 - TIC # 6,9 M€
 - Transports # 14,3 M€
 - Déchets # 10 M€
 - Eaux et assainissement # 14 M€
 - Patrimoine naturel et culturel # 5,5 M€
 - Parasismique (axes 4 et 8) : # 37 M€
 - Assistance technique : # 3M€
- Total : 114,7 M€ soit 22% de la maquette

MODIFICATIONS DU DOMO



CONDITIONS EX ANTE



- EAU : SDAGE terminé
- DECHETS : Plan de gestion des déchets ménagers en cours de consultation
 - Envoi à la Commission dès adoption par le CR au 1^{er} trimestre 2017
- Renforcement des capacités administratives
 - Stratégie adoptée → mise en place de l'OT au 1^{er} trimestre 2017

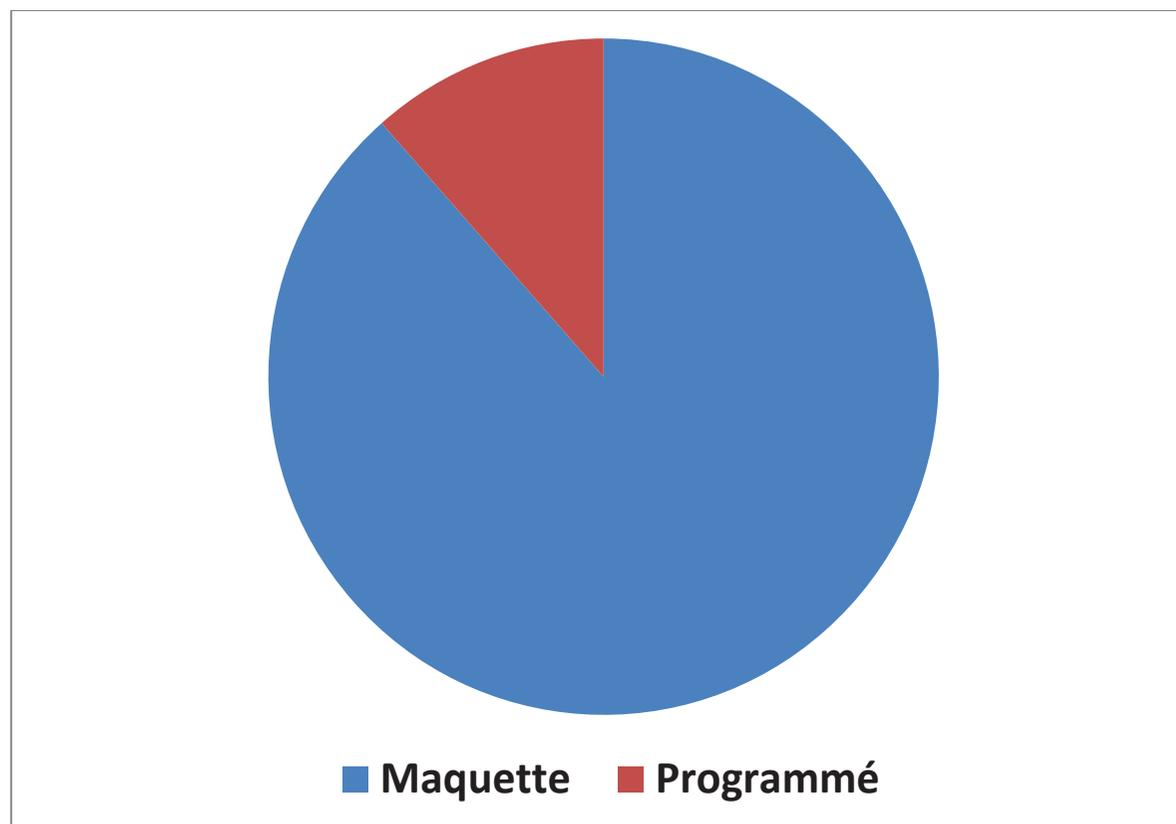
PO FSE ETAT

Comité de suivi du 30 novembre 2016

Vue d'ensemble : Avancement

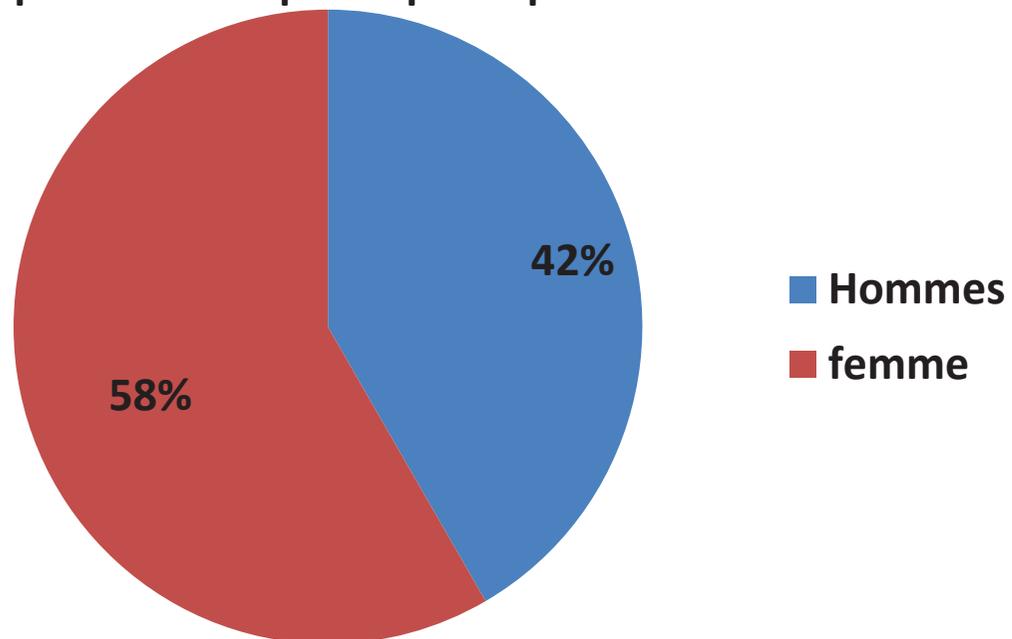
AXE	Montant FSE Maquette en €	Montant FSE Programmé €	Tx Avancement	Montant FSE des Dépenses certifiées	Nbre de projets program més
1 : Soutenir et accompagner l'accès à l'emploi	35 648 200 €	00,00	0,00%	0,00	0
2 : Anticiper et Accompagner les mut. Eco. pour ...	42 956 000 €	10 361 906,72	24,12%	0,00	15
3 : Promouvoir l'inclusion soc . et lutter ctre la préca	56 709 000 €	5 083 052,00	9 %	0,00	16
4 : Lutter ctre l'abandon scolaire précoce	7 826 000 €	1 208 617,77	15,44%	0,00	2
5: Promouvoir l'accès à l'emploi des jeunes	4 495 700 €	1 165 082,23	25,90%	0 ,00	7
6 : Promotion de l'inclusion à st-Martin	2 151 000 €	336 496,22	15,64%	0,00	1
7 : Lutter ctre l'échec scolaire et renforcer accès à la qualification tt au long de la vie(st-Martin)	8 449 504 €	1 844 555,36	21,84%	0,00	17
13 Assistance technique	6 949 700€	1 584 998,25	22,80%	0,00	2
TOTAL	165 185 104 €	21 584 709,30	13%	0,00	60

Taux d'avancement global de la programmation : 13 %

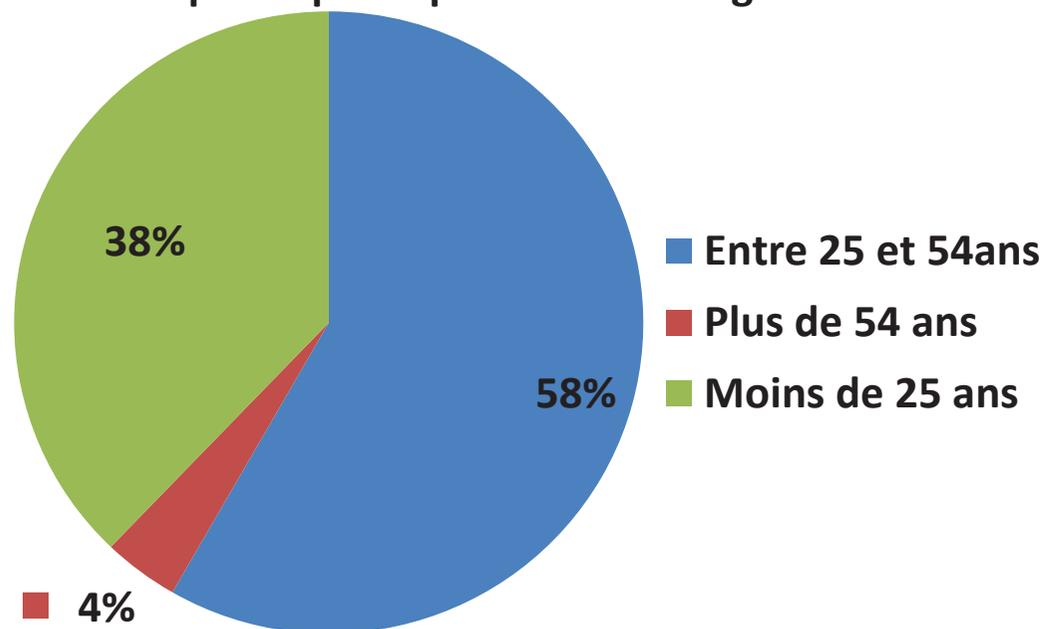


**Nombre de participants pour l'ensemble des 61 opérations : 1 231 dont 513 hommes, soit 41,64%.
Les femmes au nombre de 719, sont majoritaires à 58,36%**

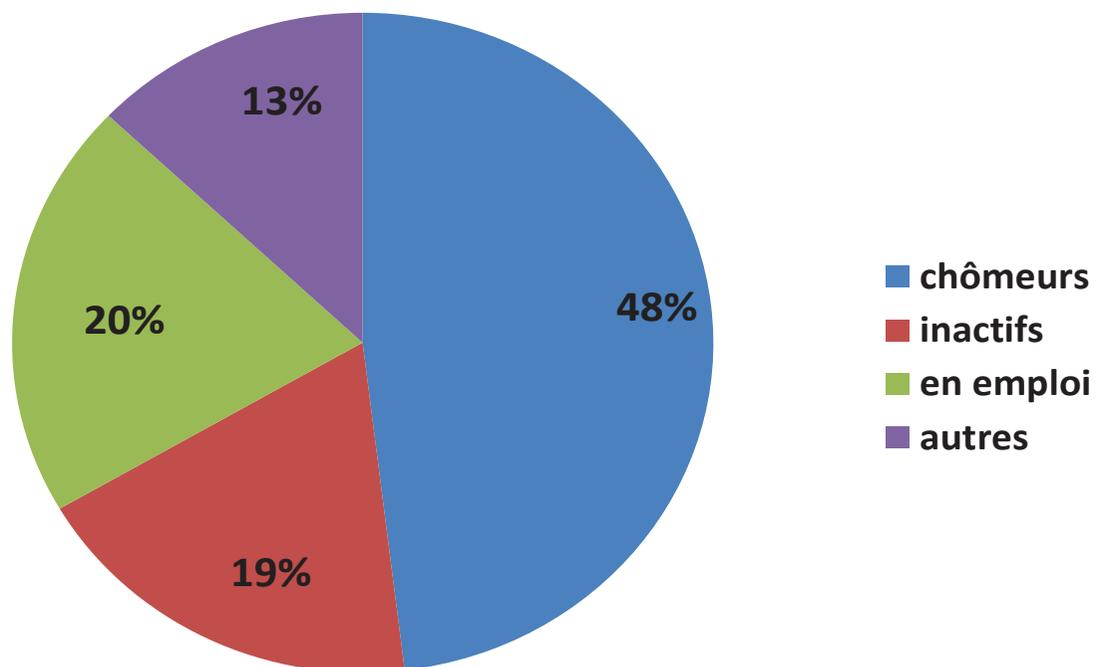
Répartition des participants par sexe

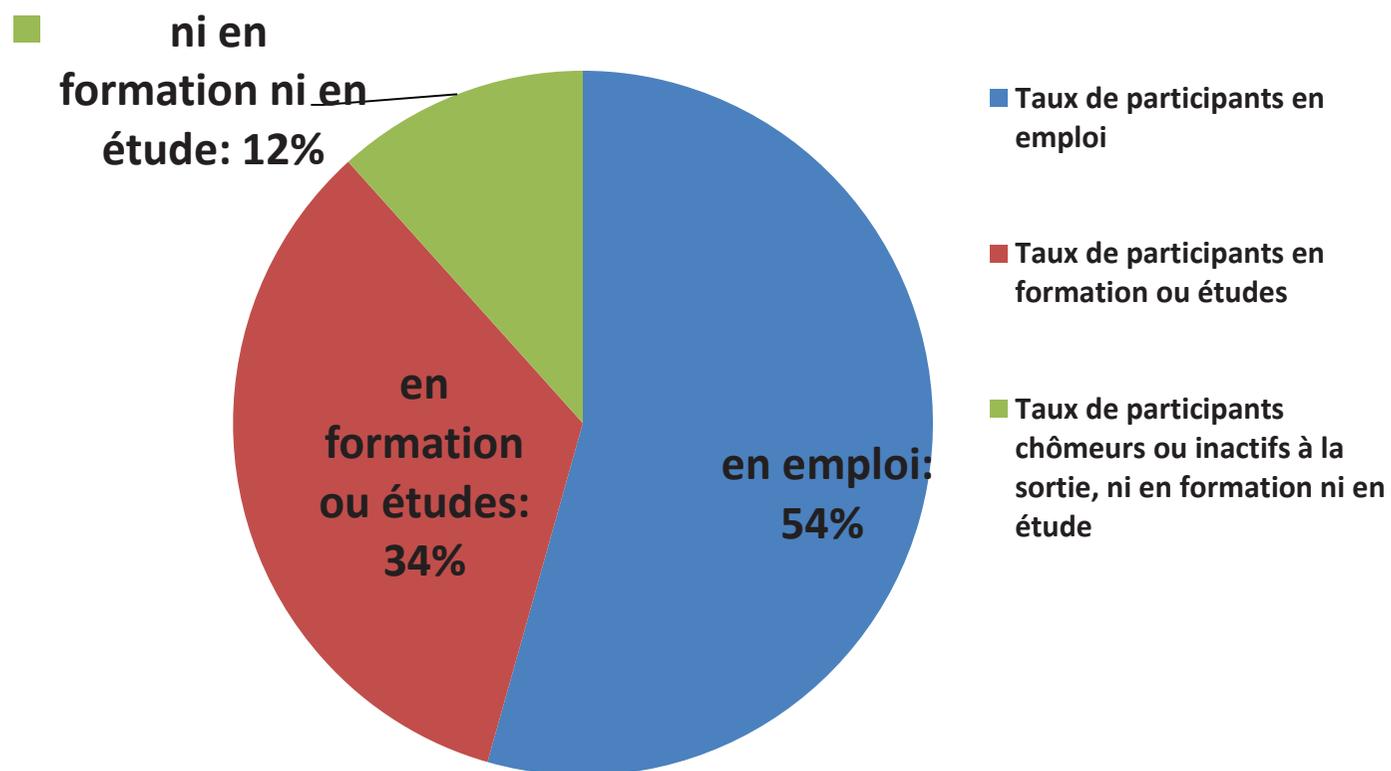


Répartition des participants par tranche d' âge



Répartition par Statut sur le marché du travail





NIVEAU DE PROGRAMMATION ATTENDU AU 31/12 /2016:

23,4M€ soit 14%

**OBJECTIF DE DEPENSES A CERTIFIER POUR EVITER LE DEGAGEMENT D'OFFICE
au 31/12/2016:**

8,5M€

Objectif réalisable au regard du montant programmé

ACTIONS EN FAVEUR DE L'EMPLOI DES JEUNES NEET

MONTANT INITIAL ALLOUE (1ere tranche) : 17,6M€

MONTANT PROGRAMME: 17,03M€ soit 97 % de la maquette initiale

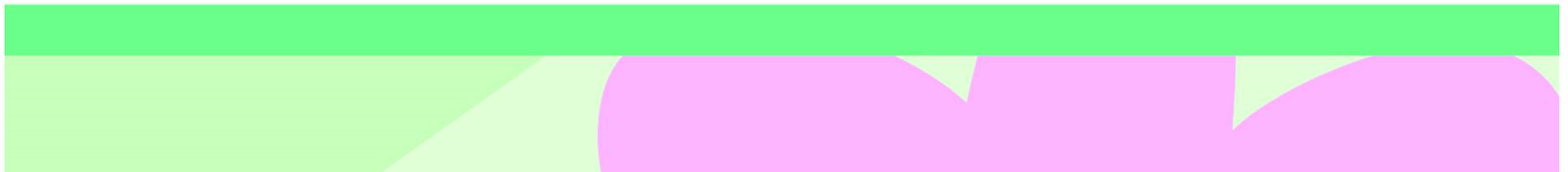
**NOMBRE DE PROJETS PROGRAMMES: 8 (2: RSMA; 2 LADOM; 1: MILO;
1: GIP DAIFI; 1: CCDC; 1 ; PEDAG)**

**MONTANT DEPENSES CERTIFIEES: 8M€ , soit 134 % de l'objectif au
31/12/2017**

Pour information:

- **1 bilan d'exécution de LADOM est en cours de traitement**
- **Un 3eme projet RSMA au titre de la 2eme tranche a été validé par le CRUP le 25/11/2016 pour 8,3M€; ce qui porte le montant programmé à 25,3M€**

MODIFICATIONS DU DOMO



PDR FEADER

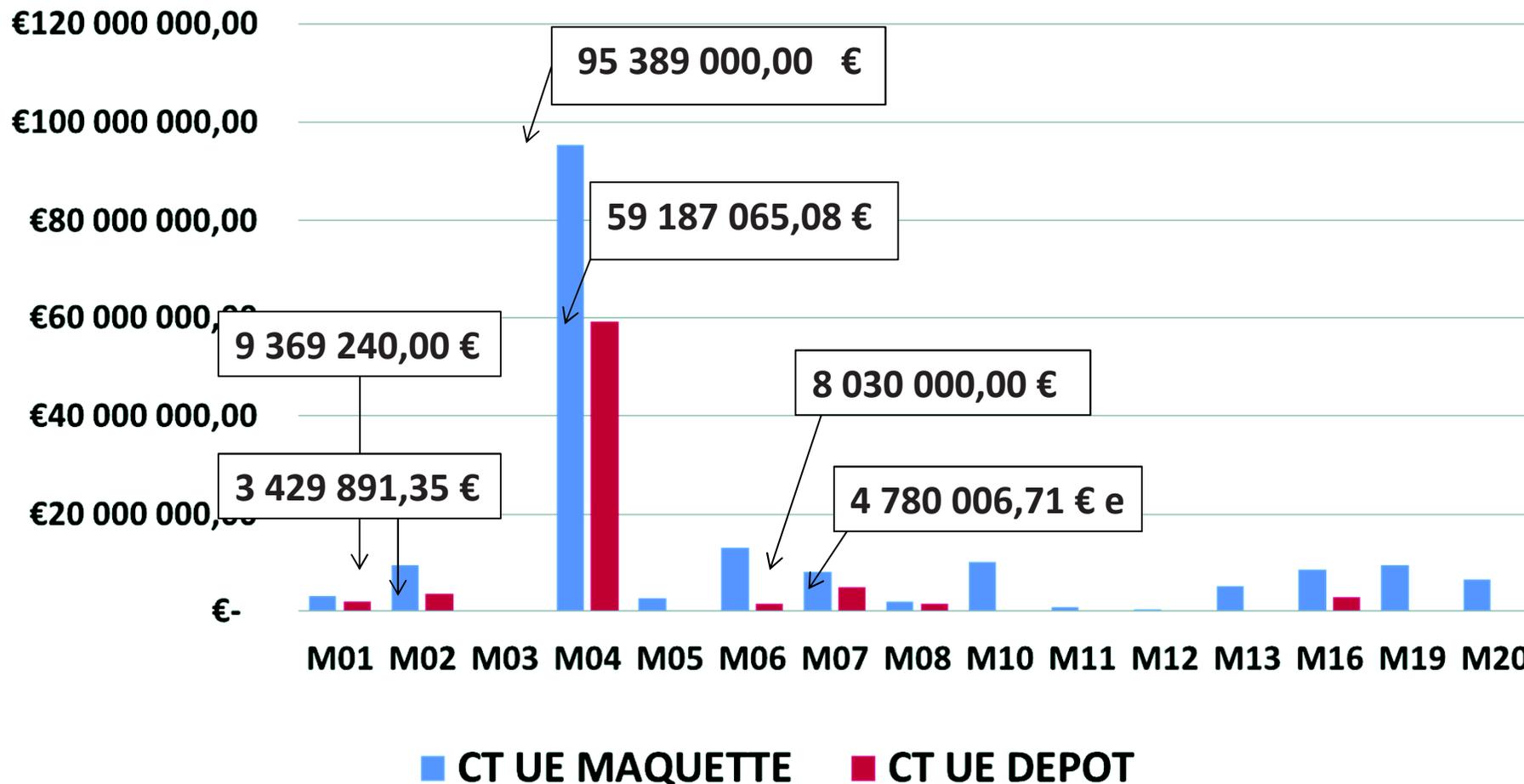
Comité de suivi du 30 novembre 2016



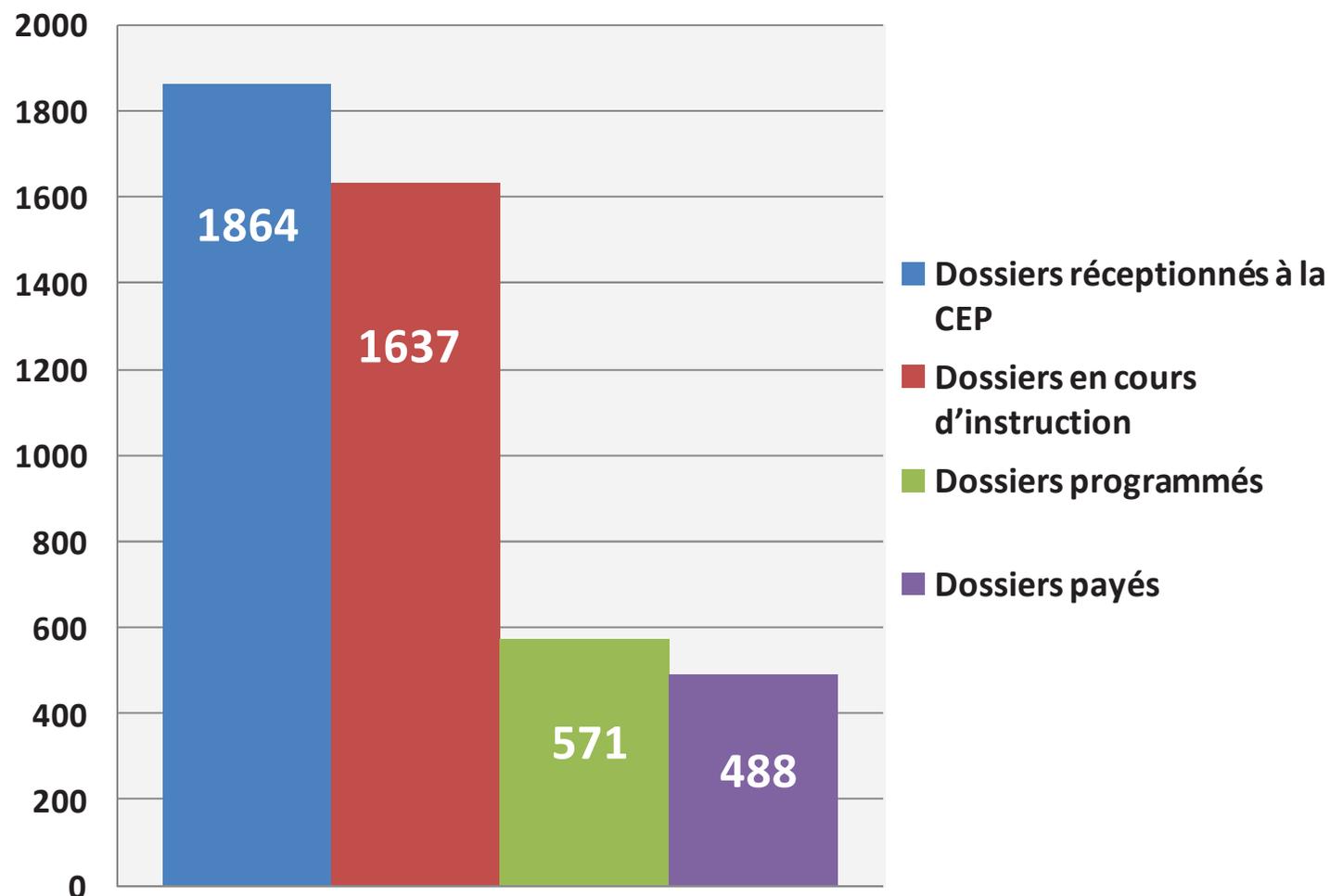
Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



CARTOGRAPHIE DES DOSSIERS FEADER

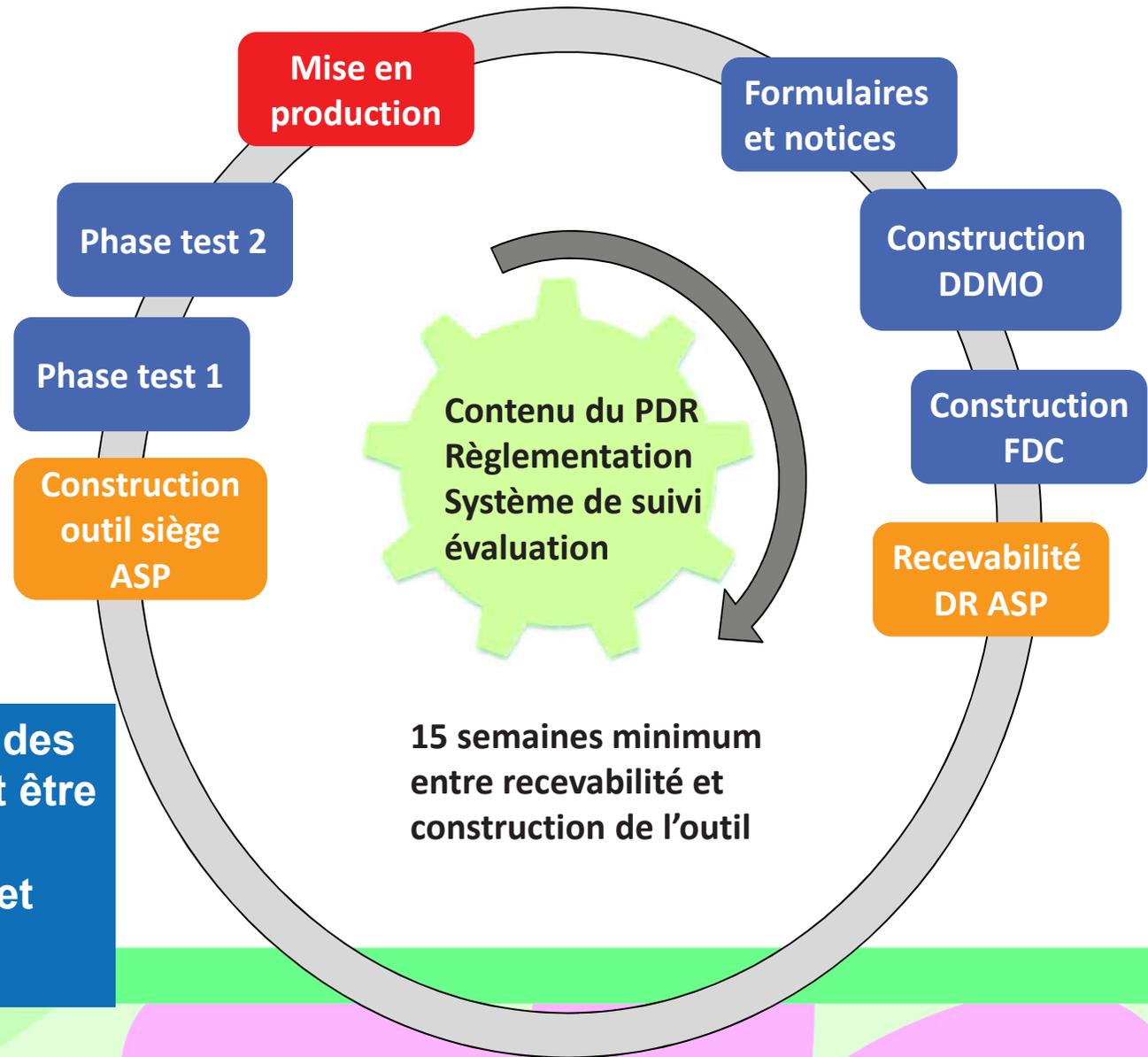


Perspectives 2017



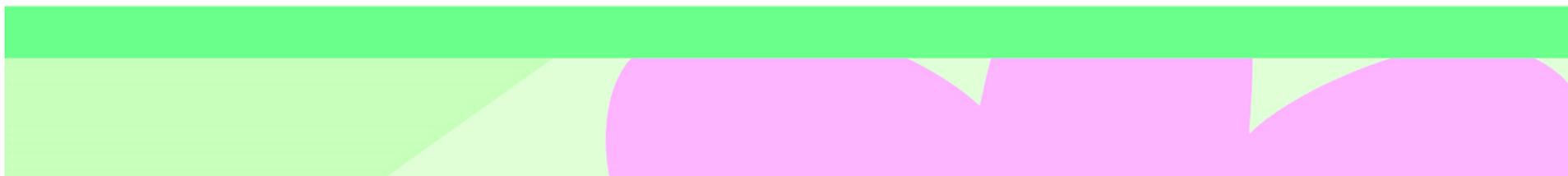
Construction d'un outil complet:

25 semaines



Plus de 95 % des demandes reçues à ce jour peuvent être instruites avec un engagement comptable et juridique

MODIFICATIONS DU PDR



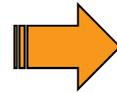
Contexte

**Le programme PDRG
Sm a été approuvé le 17
novembre 2015**

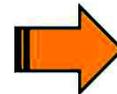
**Un repérage des
modifications à
apporter à court terme a
été effectué**

**Afin d'introduire une
modification, plusieurs
critères ont été retenus**

**Réunion AG/partenaires
tenue le 21/10/2016**

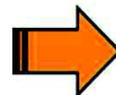


**Justification et
argumentaire
construits et
suffisants**



**Adéquation avec
la stratégie du
programme et la
logique des TO**

**Caractère
vérifiable et
contrôlable de la
modification**



**Effets notables
pour les
bénéficiaires, le
territoire**

Type d'opération concerné	Modification type texte	Modification montant et taux d'aide	Modification bénéficiaires
Mesure 1 – TO 1.2.1	Un domaine d'intervention a été rajouté	/	Ajout « propriétaire de terres agricoles »
Mesure 3	AOC pour les spiritueux supprimé	/	/
Mesure 4	Plafond d'aide publique pluri-dossiers précisé pour les petites exploitations	/	/
Mesure 4	/	/	« Groupement d'agriculteur agissant pour le compte d'un agriculteur » supprimé
Mesure 4 – TO 4.1.2	Ligne de partage entre le TO 4.1.2 et 4.2.1 précisée Principe de sélection sur le caractère collectif rajouté	Plafond d'aide augmenté pour les projets collectifs	/
Mesure 4 – TO 4.1.3	Condition d'admissibilité précisée sur l'origine des plants en canne à sucre	/	Suppression « groupements d'agriculteurs »
Mesure 4 – TO 4.2.1	Ajout « contributions en nature » dans les dépenses éligibles	/	/
Mesure 4 – TO 4.3.1	Suppression d'un principe de sélection	/	/
Mesure 4 – TO 4.3.2	/	100 % pour les établissements publics si hors champ concurrentiel Plafond de 500 000 € pour les bénéficiaires autres qu'agriculteurs et exploitants forestiers	Ajout « établissement public »
Mesure 6 – TO 6.3.1	Modifications des engagements sur le régime fiscal et les obligations d'enregistrement des opérations	/	/

CRITERES DE SELECTION

LE PO FEAMP

Comité de suivi du 30 novembre 2016



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



1. Enjeux

Le Fonds européen pour les Affaires maritimes et la Pêche (FEAMP) : fonds structurel d'investissement (FESI) permettant de soutenir la politique maritime intégrée (PMI) et la PCP (politique commune pour la pêche).

On distingue

A / Des enjeux économiques et sociaux liés à la gestion des pêcheries et des élevages marins (structuration et la modernisation, accroissement de la compétitivité et de l'attractivité du métier);

B/ Des enjeux environnementaux liés à la conservation des ressources biologiques de la mer :

- renforcement des outils de surveillance,
- amélioration du suivi de la ressource halieutique,
- maintien des milieux,
- lutte contre les pollutions aux pesticides et produits phytosanitaires (chlordécone),
- diminution des dégradations causées par les espèces invasives (poisson lion, algues sargasses).

2. Objectifs

- En France, le FEAMP permettra, **de façon équilibrée** :
 - d'accompagner **l'esprit entrepreneurial** dans les filières pêche et aquaculture (OT3);
 - tout en permettant aux deux secteurs de mieux **s'insérer dans leur environnement**, sur le plan écologique et sur le plan territorial (OT6).

- Ces **deux objectifs majeurs** seront également atteints grâce :
 - Au développement local mené par les acteurs locaux (DLAL) et outil par excellence de mise en cohérence des enjeux économiques et environnementaux ;
 - Aux outils de la politique maritime intégrée (amélioration de la connaissance du milieu marin et de l'impact de la qualité du milieu sur les activités de pêche et d'aquaculture, mise en place de mesures de préservation des milieux).

3. Domaines d'éligibilité

A / Innovation, de la recherche et de la protection de l'environnement :

- Développement de nouveaux produits ou équipements, modes de gestion ou d'organisation,
- Soutien aux investissements à bord innovants (\nearrow sélectivité, efficacité énergétique et \searrow pollutions),
- Investissements productifs.

B/ Soutien des entreprises de pêche et d'aquaculture:

- Formation professionnelle,
- Diversification d'activité et nouvelles formes de revenus,
- Installations, créations d'entreprises portées par les jeunes.

C/ Structuration des filières:

- Investissements sur les ports de pêche, sites de débarquement, halles de criée et abris,
- Développement local mené par les acteurs locaux (DLAL),
- Commercialisation et transformation,
- *Régime de compensation des surcoûts dans les RUP*

4. Publics cibles

- FEAMP en gestion nationale / Régions : délégation de gestion
- Région Guadeloupe : **9 978 560 € avec 1 085 723 €** d'assistance technique
- PCS : **env. 12M / an pour les 6 RUP**

Priorités	Articles FEAMP en gestion régionale
Encourager une pêche durable	30 à 32 : diversification 38 : adaptation et protection 41 à 43 : efficacité / ports de pêche
Favoriser une aquaculture durable	48 : investissements productifs 50 : promotion du capital humain, mise en réseau
Renforcer l'emploi et la cohésion territoriale	62 à 64 : développement local par les acteurs locaux
Favoriser la commercialisation et la transformation	68 et 69 : transformation-commercialisation, 70 : Compensation des surcoûts

5. Résultats attendus

- Pêche

- Redéploiement de l'effort de production vers le pélagique ;
- Réduction de la pêche informelle;
- Amélioration de l'efficacité énergétique et diminution de la consommation des navires;
- Augmentation de l'attractivité et installation de jeunes pêcheurs ;
- Diminution du nombre de blessures et d'accidents du travail.

- Aquaculture:

- Installation d'(une dizaine de fermes à terre et en mer de façon à atteindre une production annuelle de 100 à 150 T (avec une production max de 20T/an pour une unité artisanale);
- Mise en place d'un dispositif de formation local;
- Développement du niveau de connaissance générale de la filière par le public.

- Transformation-commercialisation:

- Maintien de l'activité des unités de transformation existantes et favorisation de l'écoulement des produits;
- Création d'une interprofession production/ transformation / commercialisation.

LE PO CTE

Comité de suivi du 30 novembre 2016



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



REGION
GUADELOUPE



CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DE LA GUADELOUPE

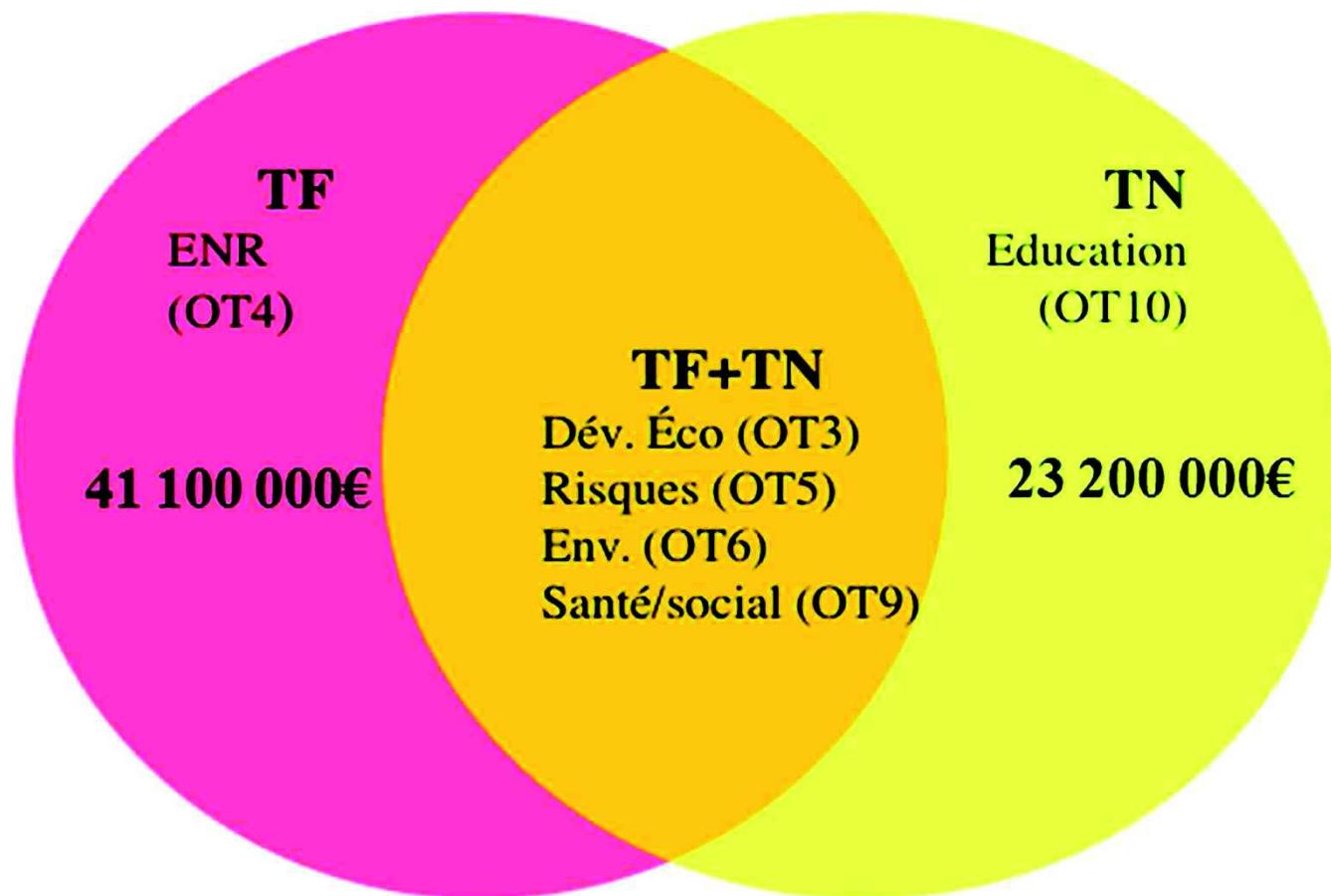
1. La zone de coopération



2. Les enjeux de développement

- **La création de richesse et d'emploi,**
- **Le développement des réseaux de transports maritimes et aériens,**
- **Le renforcement des capacités de prévention et de gestion des risques,**
- **La protection de l'environnement et la maîtrise de la transition énergétique,**
- **Le renforcement du capital humain,**
- **L'inclusion sociale, la santé et l'amélioration des conditions de vie**

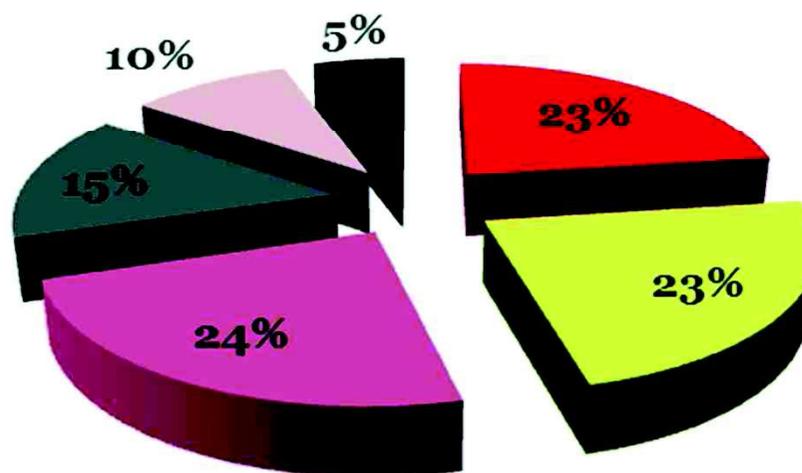
3. La stratégie de mise en œuvre



4. Le budget

Répartition du budget par axe

- Economie
- Santé
- Risques naturels
- ENR
- Environnement
- Capital humain



5. l'actualité du PO

- **Avril 2016: validation des critères de recevabilité.**
- **Aout 2016: transmission du DSGC**
- **Principaux changements par rapport à 2007/2013: le recours à l'appel à manifestation d'intérêt (AMI):**
 - **-étape 1:** dépôt d'une fiche pré projet permettant d'identifier l'idée et évaluer sa conformité à la stratégie;
 - **-étape 2:** avis d'opportunité du comité de sélection sur les fiches pré-projet:
 - **étape 3:** dépôt d'un dossier complet pour projets retenus en phase 2

- **25 octobre au 18 novembre 2016: lancement du 1^{er} AMI**
- **104 fiches pré-projets reçus pour un total de 231 M€ alors que la maquette totale est de 83 M€!**
- **Prochaine échéances à Sainte-Lucie :**
 - **12 décembre: comité de suivi,**
 - **13 décembre comité de sélection,**
 - **14 décembre: manifestation de lancement**
 - **31 janvier: dépôt des dossiers complets,**
 - **Mars: agréments des premiers dossiers.**

ETAT D'AVANCEMENT DE LA STRATEGIE DE COMMUNICATION

Comité de suivi du 30 novembre 2016

Diffusion de l'information

❖ Mise en place du comité de communication inter-fonds

Membres: les référents communication des différents programmes

Objectif: échanger et développer une culture commune de la communication des programmes européens. Permettre une plus grande efficacité et réactivité.

Fréquence: 2 réunions ont été organisées: Juillet 2016 et Octobre 2016

❖ Réseau des acteurs de l'Europe

Membres: 170 personnes réparties au sein des différentes autorités de gestion

Objectif: mutualiser et capitaliser la veille informationnelle réalisée sur les fonds européens et l'Europe

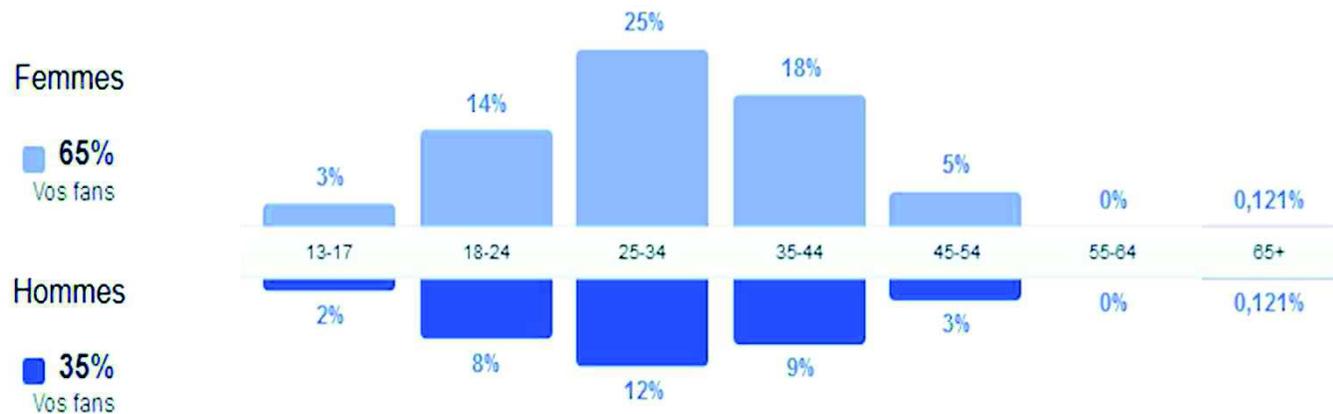
Fréquence: en moyenne 2 mails/ semaine (90 informations en 2016 partagées)

Diffusion de l'information

- ❖ Site internet: Mises a jour régulières du site
 - Diffusion des appels à projet rubrique actualités
 - Actualisation des documents de références
 - Création rubrique pour plaintes et réclamations

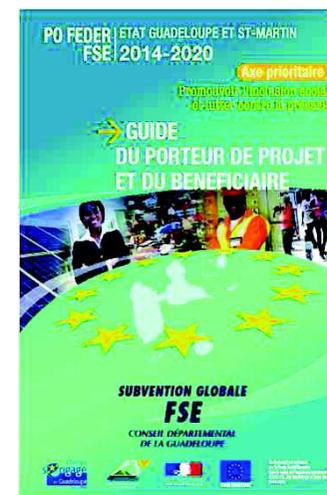
- ❖ Réseaux sociaux: création d'une page facebook en mai 2016
 - 827 personnes suivent la page.

Les personnes qui aiment votre Page



Supports d'information

- ❖ Brochure sur les programmes européens 2014- 2020
- ❖ Plaquette « réaliser un projet européen en 5 étapes »
- ❖ Guide du porteur de projet FEDER
- ❖ Guide du porteur de projet et du bénéficiaire FSE-subvention globale conseil départemental axe 3 inclusion sociale lutte contre la précarité + Plaquette d'information sur la subvention globale FSE axe 3
- ❖ Plaquette synthétique FSE PO Etat



Supports d'information

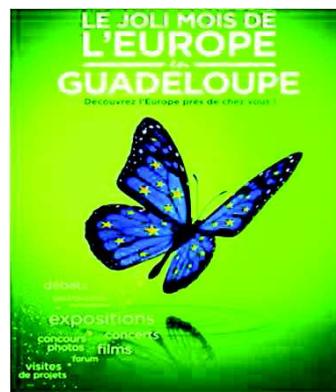
- ❖ Guide de communication pour les bénéficiaires de fonds européens- Kit de publicité
 - Les logos
 - Un logo pour chaque fonds- des caractéristiques techniques a respecter
 - Les outils
 - Supports spécifiques de communication selon les projets et la nature du financement (panneaux, autocollants, plaque...)
 - Mise en ligne sur interne
 - Accès en fonction du fonds concerné et du montant de l'aide publique accordée au projet- Téléchargement des logos ...
 - Mise à disposition: autocollants- gabarit d'affiche- plaques

Réunions d'information

❖ 13 réunions d'information thématiques



❖ Un événement annuel phare: le joli mois de l'Europe



ETAT D'AVANCEMENT DU PLAN D'EVALUATION

Comité de suivi du 30 novembre 2016



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



❖ **L'élaboration de guides méthodologiques relatifs aux indicateurs des programmes (accompagnement dans un changement de paradigme)**

- Les guides sont pensés selon un objectif d'accompagnement à un changement de paradigme d'une part, de sécurisation et de fiabilisation des données d'autre part.
- Les guides FEDER/FSE en cours d'élaboration visent :
 - a) une qualification exhaustive de chaque indicateur
 - b) l'identification des procédures associées:
 - une organisation multi-niveaux allant du porteur de projet à l'autorité de gestion
 - la prévision de garde-fous (saisies bloquantes dans le SI, « quitus européen » avant passage en comité, barème de pénalités inscrit aux conventions)
 - c) un ciblage gestionnaire/porteur de projet – bénéficiaire
 - d) des mesures de contrôle interne appropriées

⇒ **Un référentiel partagé, pérenne et « vivant » permettant de responsabiliser les intervenants.**

Disponibilité du guide FEDER/FSE : 1^{er} trimestre 2017 (niveau local)

Duplication du support à venir au FEADER (niveau local)

Diffusion pour le FEAMP d'un référentiel similaire (niveau national)

❖ **Échéances à venir en matière de suivi (2017):**

- **Formalisation et alimentation de tableaux de bord**
 - Via les progiciels de gestion existant ainsi que des outils particuliers développés par les AG

- **Evaluation du système de suivi des indicateurs et optimisation de la performance du programme :**

MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR DU CRUP

Comité de suivi du 30 novembre 2016



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Art 2 du RI du CRUP - Composition du comité régional unique de programmation

Présidence

Le CRUP est co-présidé par :

le président du conseil régional ou son représentant ;

le président du conseil territorial de Saint-Martin ou son représentant ;

le préfet de région Guadeloupe, représentant de l'Etat dans les collectivités de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin ou son représentant ;

le président du conseil départemental ou son représentant.

Ci-après désignés par le terme « coprésidence ».

Un pré-CRUP est organisé à Saint-Martin en amont du CRUP. Il est co-présidé par le président du conseil territorial de Saint-Martin et le préfet délégué auprès du représentant de l'Etat dans les collectivités de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin

Art 4 du RI du CRUP - Organisation et fonctionnement du comité régional unique de programmation

Modalités d'émission des décisions

« Le CRUP rend un avis sur les dossiers présentés par les organismes intermédiaires bénéficiaires d'une subvention globale (conseil départemental de la Guadeloupe et collectivité territoriale de Saint-Martin) et sur les dossiers du PO Etat examinés en pré-CRUP. Cet avis est transmis aux assemblées délibérantes de ces collectivités et à la préfecture de Saint-Barthélemy et Saint-Martin pour décision.

En cas de désaccord au sein du CRUP sur le sens à donner à la décision ou à l'avis sollicité, l'autorité de gestion possède une voix prépondérante »

Questions diverses

Comité de suivi du 30 novembre 2016

MERCI POUR VOTRE ATTENTION